

## SÉRIFONTAINE

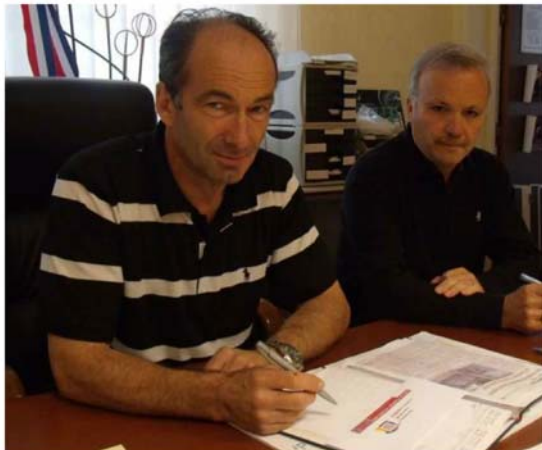
# La ville en finit avec ses incroyables factures de téléphone

L'IMBROGLIO paraissait presque insoluble. Patrick Thibaut, le maire de Sérifontaine, semble pourtant avoir trouvé une issue au litige qui oppose sa commune à SFR. L'élu espère que les astronomiques factures de téléphone qui arrivent en mairie depuis avril dernier ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Après des semaines d'après discussions, l'opérateur semble enclin à faire un geste : la soixantaine de lignes encore actives pourraient être coupées dès le 25 octobre.

Retour sur l'origine de l'affaire. Au lendemain de son élection, Patrick Thibaut découvre avec stupeur que 98 téléphones mobiles et tablettes ont été distribués à des associations locales par son prédécesseur, le communiste René Grousset. Des appareils qui, très vite, s'évaporent dans la nature. Impossible d'identifier les heureux bénéficiaires de ces « cadeaux » alors que des factures d'environ 4 600 € sont adressées, chaque mois, à la mairie de Sérifontaine.

### SFR réclamait 83 000 € à la ville

Après avoir pris la mesure de la situation, la nouvelle majorité municipale s'affole et sort les calculatrices. « Si nous n'agissons pas, nous allons payer 200 000 € sur trois mois », avertit alors Jean-Claude Carbonnier, le premier adjoint. Comble de l'histoire, la municipalité se trouve même dans l'obligation de régler certains dépassements de forfait. Mais plus pour très longtemps.



Sérifontaine. Des factures d'une certaine d'appareils parviennent chaque mois au maire Patrick Thibaut (à gauche) et à son adjoint Jean-Claude Carbonnier... (LP/MW)

« Tout n'est pas encore réglé, on est encore en phase de négociations avec SFR, mais les discussions vont dans le bon sens, souffle Patrick Thibaut. Pour l'instant, l'opérateur a accepté de faire un geste. » Ce geste concerne le montant demandé pour résilier les 98 forfaits souscrits par l'ancienne municipalité : 83 000 € étaient initialement réclamés par SFR. « Aujourd'hui, ils sont prêts à diviser la facture par deux, se réjouit le maire. C'est déjà un grand pas. » Dans le même temps, l'opérateur s'est engagé à alerter

tous les usagers des lignes incriminées. Un SMS les invitera à se manifester en mairie et à régulariser leur situation. En clair, ceux qui le souhaitent pourront conserver leur abonnement en le reprenant en leur nom propre. Ceux qui veulent juste conserver le téléphone ou la tablette se verront proposés de participer au frais de résiliation de l'abonnement à hauteur de 50 %. Pour les autres, les lignes seront désactivées et les appareils neutralisés.

D.L.

## NOGENT-SUR-OISE

### Appel à témoins après le meurtre

■ Le 24 juillet dernier, un jeune de 20 ans, originaire de Pont-Sainte-Maxence, qui se trouvait avec son amie âgée de 19 ans au domicile de cette dernière à Nogent-sur-Oise, a été surpris par le père de la jeune fille. Choqué par la découverte de cette liaison sous son toit, cet homme de 42 ans aurait poignardé à plusieurs reprises le jeune homme, lequel a succombé peu après à ses blessures. Aujourd'hui, la police judiciaire recherche tout renseignement relatif au meurtrier présumé, Muhittin Ulug (photo), qui a disparu depuis les faits. Aussi, toute personne susceptible d'apporter un témoignage est invitée à appeler la PJ de Creil au 03.44.61.27.25.



## CONCHY-LES-POTS

### Un blessé grave dans une collision

■ Une collision entre deux voitures et un poids lourd s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h 30, sur l'autoroute A1, dans le sens Paris-Lille, à hauteur de la commune de Conchy-les-Pots. D'après les premières constatations, une première voiture aurait percuté un camion, ce qui aurait entraîné un suraccident avec une autre voiture dont le conducteur n'aurait pas eu le temps de freiner pour éviter le choc. Un homme de 31 ans a été transporté au centre hospitalier d'Amiens sud dans un état grave. Six autres voitures ont été indirectement impliquées dans l'accident : elles auraient été endommagées en roulant sur les débris des véhicules accidentés.

## CRILLON

### Un enfant renversé par un fourgon

■ Frayeur, samedi après-midi, à Crillon. Peu après 16 heures, un petit garçon de 7 ans a été renversé par un fourgon rue du Moulin. L'enfant, qui sortait d'une habitation située le long de la route, n'aurait pas pris le temps de bien regarder avant de traverser. Par chance, le conducteur de la fourgonnette a eu le temps de freiner, et l'enfant a juste été heurté par le véhicule. Légèrement blessé, il a tout de même été conduit au centre hospitalier de Beauvais afin de passer des examens de contrôle.

## BEAUVAIS-TILLÉ

### Aéroport : les trajectoires des avions bientôt modifiées ?

C'EST UNE PETITE VICTOIRE, mais une victoire quand même. A l'issue de la dernière commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport de Beauvais-Tillé, les associations qui en sont membres (l'Adera, l'Acnat, Réflexion-Action et le Roso) ont obtenu la création d'un groupe de travail censé plancher sur les trajectoires des avions à l'arrivée et au départ de la plate-forme aéroportuaire.

« Cela fait des années que l'on réclame une révision des trajectoires, relève Dominique Lazarski, la présidente de l'Adera (association de défense de l'environnement et des riverains de l'aéroport). Peut-être que désormais on réussira à faire bouger un peu les choses. On espère obtenir de petites modifications à l'horizon 2015. »

Aujourd'hui, l'aéroport de Beauvais-Tillé enregistre 72 mouvements chaque jour ; 70 % des avions arrivent et repartent vers l'Est, survolant au passage des communes comme Laversines, Bresles ou le Fay-Saint-Quentin. Les 30 % restants passent par l'Ouest, autrement dit au-dessus de Troisseroux, Plouy-Saint-Lucien et Milly-sur-Thérain. « Ce qui nous interpelle, c'est que certains villages semblent soigneusement évités par les avions, obser-

ve Dominique Lazarski. Il faut croire que certains élus doivent être plus débrouillards que d'autres... » Plus influents aussi. Ainsi, au sein des associations, nombreux sont ceux qui se disent persuadés que Baillou-sur-Thérain, fief d'Yves Rome, le sénateur, président du conseil général et patron du syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé, figure parmi ces communes épargnées par le survol des Boeing au même titre que

### Certaines communes bizarrement épargnées par le survol des Boeing

Beauvais. « Ce que nous voulons, c'est que les nuisances soient mieux réparties sur l'ensemble du territoire afin qu'elles deviennent plus supportables pour les riverains », résume la présidente de l'Adera.

Dans le même temps, les associations sont conscientes des limites de leur influence. « Le choix des trajectoires est avant tout une décision contrainte par la sécurité et il doit, à cet égard, être supervisé par la direction générale de l'aviation civile et la direction des services de la navigation aérienne, convient Dominique Lazarski. Les avions ne peuvent évidemment pas faire du slalom entre les communes pour éviter les habitations. Ceci dit, il faut trouver la meilleure trajectoire pour limiter les nuisances... et la faire respecter ensuite par les pilotes. »

D.L.

# MATMUT SANTÉ

à chaque ÂGE sa FORMULE

matmut.fr

Matmut Mutualité - Matrice soumise aux dispositions du Livre 3 du Code de la Mutualité enregistrée sous le numéro 775 701 485  
Siège social : 66 rue de Sottenville 76100 Rouen. Illustration Société Patrick. Création Studio Matmut - 09/14. © Imagizz - Fotok.com

|           |                         |                  |
|-----------|-------------------------|------------------|
| BEAUVAIS  | 10 rue de Lorraine      | ☎ 03 44 45 41 97 |
| CREIL     | 1 bis rue Jules Juillet | ☎ 03 44 65 78 20 |
| COMPIÈGNE | 43 cours Guynemer       | ☎ 03 44 86 82 32 |